

24

MONTAGNEUX
DISTANCE 29 KM
DÉNIVELÉ POSITIF 620 M
DURÉE 2 H 15
ALTITUDE DÉPART 520 M
ALTITUDE MAX. 947 M

LES POINTS D'INTÉRÊT

Sur la route du Col de l'Épine, le petit village du Bouchet-Mont Charvin est resté à l'écart des gros flux touristiques. Au retour, le plan d'eau de Marzens, à proximité de la piste cyclable, permet une pause rafraîchissante.

LE CONSEIL CYCLO

Courte boucle, mais y consacrer une demi-journée permet de faire une halte au Bouchet-Mont Charvin ou au lac de Marzens.

SPÉCIAL BON PLAN !

Idées pour passer la nuit :

- À proximité de Faverges-Seythenex, l'hôtel Le Florimont à Saint-Ferréol.
- À Thônes, l'hôtel du Midi au cœur du centre-ville de Thônes, près des maisons à arcades. Les maisons à arcades datant du XV^{ème} siècle valent le détour.

LA VALLÉE SECRÈTE

Col de l'Épine du Bouchet

Trace GPX



Partez pour un voyage au cœur des paysages haut-savoyards par excellence. Cette boucle vous fera traverser hameaux et villages, vergers et alpages, dans un cadre bucolique et paisible, au pied du Mont Charvin. Avec en prime de très beaux panoramas sur les massifs de La Tournette et des Bauges...

DÉPART

Faverges-Seythenex – Centre / Office de Tourisme

DESCRIPTIF - ROAD BOOK DU PARCOURS

- Faverges-Seythenex → Saint-Ferréol → Serraval : depuis Faverges-Seythenex, prendre successivement les rues Carnot, Gambetta et de la Gare puis prendre la D12 direction Saint-Ferréol puis Serraval.
- Serraval → Col de l'Épine : dans Serraval, prendre la D162 direction Le Bouchet-Mont Charvin. Rester sur la D162 jusqu'au Col de l'Épine.
- Col de l'Épine → Marzens → Faverges-Seythenex : poursuivre la D162 en direction de Marzens. Rejoindre la D1508. Traverser le rond-point pour rejoindre la piste cyclable. Prendre à droite direction Faverges. Quitter la piste cyclable à l'entrée de Faverges-Seythenex et prendre à gauche la D2508. La poursuivre jusqu'à rejoindre le point de départ.

VARIANTE

Aller-retour depuis Thônes 24v : depuis l'Office du Tourisme, prendre à droite à l'église la D12. Poursuivre la D12 jusqu'à Serraval en passant par le Col du Marais. Rejoindre l'itinéraire au niveau de l'intersection avec la D162. Le retour se fait selon le même itinéraire.

